



Loi sur les télécommunications

Publication des codes de sélection du fournisseur attribués

Selon l'art. 10, al. 3, de l'ordonnance de la Commission fédérale de la communication relative à la loi sur les télécommunications¹, l'Office fédéral de la communication publie comme suit les codes de sélection du fournisseur (*Carrier Selection Codes, CSC*) attribués:

Code CS	Titulaire
10798	Nexphone AG, Alpenstrasse 1, 8803 Rüsclikon
10799	Nexphone AG, Alpenstrasse 1, 8803 Rüsclikon
10800	Nexphone AG, Alpenstrasse 1, 8803 Rüsclikon

Une liste complète des CSC attribués peut être consultée sur notre site internet à l'adresse suivante: www.eofcom.ch.

Renseignements:

Office fédéral de la communication
Services de télécommunication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Markus König
Tél. 058 460 55 70

15 septembre 2020

Office fédéral de la communication

1 RS 784.101.112